

## Appel à projets du LIEPP

### « Évaluation interdisciplinaire des politiques du genre »

Le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques ([LIEPP](#)) lance au printemps 2020 un appel à projets en partenariat avec le programme [PRESAGE](#) et la [Cité du Genre](#), sur le thème de l'évaluation interdisciplinaire des politiques du genre. Cet appel à projet s'inscrit dans la dynamique de [redéploiement du LIEPP](#) en partenariat avec Université de Paris.

#### Objet de l'appel à projet

Lutte contre les violences, égalité professionnelle, reconnaissance des métiers "essentiels" ultra-féminisés, politiques d'articulation entre vie familiale et vie professionnelle, parité et accès au pouvoir, remise en cause des stéréotypes dans la culture et les médias, promotion de la santé sexuelle et reproductive... Dans le prolongement des mobilisations féministes, la question du genre interroge de nombreuses politiques publiques. Certaines politiques, classiquement analysées sous le terme de « féminisme d'Etat », ont pour objectif explicite la promotion de l'égalité et des droits des femmes. Mais d'autres politiques, définies sans référence à la question du genre, n'en ont pas moins des effets majeurs à cet égard, que ce soit dans un sens égalitaire ou inégalitaire : pensons par exemple aux politiques fiscales, sociales, éducatives ou environnementales. Enfin, dans un contexte de mise en œuvre fragile du *gender mainstreaming*, de nombreuses politiques sectorielles se situent entre ces deux pôles, intégrant formellement une attention au genre dans leur définition sans que cette question se retrouve nécessairement dans leur mise en œuvre.

Ces modalités plurielles d'articulation avec l'action publique, outre l'actualité du thème, font du genre une question clé pour l'évaluation des politiques publiques. Le genre, par sa transversalité et son imprégnation de l'ensemble de nos catégories de pensées, invite à interroger à nouveaux frais les concepts clés de l'évaluation des politiques publiques : en quoi les hypothèses et représentations sur lesquelles repose un programme d'action publique sont-elles influencées par le genre ? Comment les inégalités de genre peuvent-elles conduire à réorienter la mise en œuvre d'une politique ? Comment prendre en considération ces inégalités dans l'étude (tant quantitative que qualitative) des effets d'une politique, en allant, si nécessaire, au-delà de critères d'évaluation indexés sur les objectifs explicites de la politique concernée ? Comment, dans une optique plus prospective, les savoirs existants sur les inégalités de genre et leurs mécanismes de (re-)production peuvent-ils alimenter la réflexion sur les effets attendus de différentes politiques publiques, dans une optique de *gender mainstreaming* ?

Cet appel à projets du LIEPP, en partenariat avec le programme PRESAGE (au sein de Sciences Po) et la Cité du Genre, vise à promouvoir le développement et la valorisation de travaux académiques interdisciplinaires d'évaluation des politiques publiques portant :

- Soit sur la conception, la mise en œuvre et les effets des politiques visant explicitement la question du genre (politiques publiques d'égalité femmes/hommes, politiques d'égalité salariale et politiques d'articulation vie familiale – vie professionnelles, politiques de promotion des droits des femmes et des filles, politiques relatives à l'identité de genre et aux questions LGBTQI+). Ces projets seront hébergés par l'axe "[Discriminations et politiques catégorielles](#)" du LIEPP.
- Soit sur les effets, en termes de genre, de politiques publiques visant d'autres enjeux relevant des thématiques de recherche du LIEPP : politiques sociales et fiscales, politiques migratoires, politiques relatives à la santé ou au handicap, politiques éducatives, politiques environnementales, évaluation de la démocratie. Ces projets seront hébergés par les [différents axes de recherche du LIEPP](#), en fonction de leurs thématiques.
- Les projets centrés sur la mesure et l'analyse de l'expérience des inégalités de genre (sans être initialement focalisés sur une politique publique particulière) pourront relever du périmètre de l'appel à projet, mais devront pour cela faire explicitement le lien avec l'action publique, en identifiant les implications de la recherche pour l'analyse des politiques du genre.

Les politiques étudiées peuvent concerner tous niveaux de gouvernement, de l'échelle supranationale à l'échelle municipale en passant par les politiques nationales (quels que soient les pays concernés), et être portées par des acteurs aussi bien publics que privés (associations, entreprises). Les approches comparatives sont les bienvenues.

Les contributions doivent être **interdisciplinaires**, l'appel étant ouvert de façon large à toutes les disciplines permettant d'alimenter la réflexion sur l'action publique (*data science*, droit, économie, géographie, histoire, psychologie, santé publique, sciences de l'éducation, sciences du vivant, science politique, sociologie, ...). Prenant acte de la diffusion variable de la référence à la notion "d'évaluation des politiques publiques" selon les disciplines, l'appel à projet est ouvert à toutes les démarches scientifiques utiles à la compréhension du fonctionnement et des effets des politiques publiques du genre, que les chercheur.e.s concerné.e.s s'identifient ou non actuellement à la notion "d'évaluation des politiques publiques". Pour plus de précision sur l'approche du LIEPP en matière de recherches évaluatives interdisciplinaires, voir notre [site](#).

Trois types de projets peuvent être soumis : **revues de littératures interdisciplinaires, projets de recherche, et organisation d'événements ou de réseaux interdisciplinaires en évaluation des politiques publiques** (cf précisions ci-dessous). Chaque projet est porté par un.e ou deux chercheur.e, dont un.e au moins doit être une.e chercheur.e titulaire ayant pour **affiliation principale un laboratoire de Sciences Po ou d'Université de Paris**. Les projets financés sont d'une **durée maximale de 18 mois**, sur un calendrier se terminant au plus tard en juin 2022. Aucun report de dépense ne sera possible au-delà de cette échéance.

## Partenaires de l'appel à projets

Le LIEPP est une plateforme de recherche de Sciences Po financée dans le cadre du programme « Investissements d'avenir » de l'Agence Nationale de la Recherche. Créé en 2011, ce laboratoire se redéploie à partir de 2020 en partenariat avec Université de Paris (UP). Le LIEPP promeut les recherches qui, quelles que soient leurs disciplines et leurs méthodes, permettent d'alimenter l'évaluation des politiques publiques, par l'étude du fonctionnement et des effets de différentes politiques. Le LIEPP repose sur une approche de recherche évaluative innovante, confrontant méthodes quantitatives, qualitatives et comparatives, et combinant un haut niveau d'exigence scientifique avec le souci de diffusion et de traduction des résultats de la recherche auprès des acteurs publics. Ses activités sont organisées en cinq grands axes de recherche ([discriminations et politiques catégorielles](#), [politiques socio-fiscales](#), [politiques éducatives](#), [évaluation de la démocratie](#), [politiques environnementales](#)), auxquels s'ajoute un axe en cours de création sur les politiques de santé. Les projets retenus dans le cadre de cet appel à projet seront financés et gérés par le LIEPP et hébergés par ces axes de recherche du LIEPP, en fonction de leurs thématiques.

Pour cet appel à projets, le LIEPP travaille en partenariat avec le programme PRESAGE et la Cité du Genre. Le **Programme de Recherche et d'Enseignement des SAVOIRS sur le GENRE (PRESAGE)** a été créé en 2010 par Hélène Périvier et Françoise Milewski. Développé conjointement par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et Sciences Po, PRESAGE remplit trois objectifs : dynamiser et promouvoir la recherche en études de genre, développer et mettre en valeur l'offre de cours sur le genre à Sciences Po, et diffuser les savoirs sur le genre au sein de la société.

Lancée en 2015, désormais Institut Initiative Interdisciplinaire IdEx porté par UP, la **Cité du Genre** valorise les enseignements et la recherche en études de genre au sein d'UP et de ses partenaires privilégiés, Sciences Po, Université Sorbonne Paris Nord et Inalco. Elle souhaite fédérer l'ensemble des équipes, axes de laboratoires et réseaux déjà structurés autour de ces questions et est ouverte à toutes et tous les enseignant·e·s – chercheur·e·s, (post)doctorant·e·s et personnes intéressées par les problématiques de genre. Conception innovante et ambitieuse, la Cité du Genre se décline en quatre volets : recherche, formation, relations internationales et valorisation/lien avec l'environnement social. Elle est résolument interdisciplinaire dans et entre les secteurs des Lettres et Sciences humaines et sociales, de la Santé et des Sciences.

## Types de projets attendus et organisation de l'interdisciplinarité

Trois types de projets peuvent être soumis : revues de littératures interdisciplinaires, projets de recherche (incluant la possibilité de cofinancement de projets déjà en cours), revues de littératures interdisciplinaires et organisation d'événements ou de réseaux interdisciplinaires en évaluation des politiques publiques. Les projets doivent avoir un caractère interdisciplinaire, ce dernier étant entendu au sens large, ouvert à l'ensemble des sciences sociales ainsi qu'aux sciences "dures" et à la santé.

- **Projet de recherche** : Les projets de recherche reposent sur démarche d'investigation empirique, quelles que soient les méthodes mobilisées. Le cofinancement d'un projet de recherche en cours est possible. Les projets de recherche devront prendre appui sur un état de l'art interdisciplinaire sur la thématique abordée (la mobilisation de références

bibliographiques issues de différentes disciplines dès la présentation du projet en réponse à cet appel sera valorisée à cet égard). Les équipes devront inclure des chercheur.e.s de différentes disciplines. Priorité sera donnée au soutien de projets de recherche articulant, dans leur démarche d'investigation empirique, plusieurs méthodes et approches disciplinaires sur un même objet. La réunion de plusieurs chercheurs de différentes disciplines mais partageant de fait la même méthode/approche sera considérée comme limitée sur le plan de l'apport interdisciplinaire. Les démarches de science participative seront valorisées.

- **Revue de littérature interdisciplinaire** : la réalisation de revues systématiques de la littérature scientifique sur un thème donné constitue un outil de plus en plus utilisé en évaluation des politiques publiques, notamment dans une démarche d'évaluation *ex ante*. Il peut s'agir d'une revue de littérature systématique centrée sur une question spécifique (ex. impact de tel programme d'action publique), ou une revue plus ouverte dans son questionnement, du type revue réaliste (*realist review*) ou revue exploratoire de la littérature (*scoping review*) (ex. état des connaissances sur tel dispositif d'action publique). Dans cet appel à projets, les revues de littérature réalisées devront être interdisciplinaires, c'est-à-dire reposer sur des recherches bibliographiques issues de différentes disciplines (en veillant à intégrer des bases de données et revues de différentes disciplines dans le protocole de recherche bibliographique). Les revues de littérature interdisciplinaires devront reposer sur des porteur.e.s ou équipes de recherches appartenant à au moins deux disciplines différentes.
- **Organisation d'événements ou de réseau interdisciplinaire** : Il s'agit d'un soutien apporté au développement d'un réseau interdisciplinaire en évaluation des politiques publiques autour d'une thématique donnée. Le réseau soutenu devra combiner des objectifs de développement et valorisation scientifiques (publications académiques collectives, montage de projets de recherche communs), et d'échange avec les acteurs publics et la société civile autour de la politique étudiée (diffusion scientifique auprès du grand public, organisation d'événements impliquant des acteurs publics ou de la société civile). Le projet soumis doit prendre appui sur une équipe interdisciplinaire, et fournir une première liste de participant.e.s potentiel.le.s qui doivent appartenir à différentes disciplines. Le projet devra décrire en quoi ces personnes mobilisent des approches et méthodes différentes, susceptibles d'enrichir l'évaluation des politiques publiques par l'interdisciplinarité.

Une attention particulière sera portée aux projets ayant la dimension comparative et aux stratégies de diffusion à l'international (participation à colloque internationaux, publication/traduction d'au moins un article scientifique en anglais) ainsi qu'aux collaborations impliquant des chercheur.e.s hors France. Afin d'encourager l'excellence académique, le LIEPP promeut les publications dans des revues répertoriées dans [Web of Science](#).

### Déroulement des projets

Les projets retenus seront hébergés au LIEPP, et les dépenses directement administrées par le LIEPP. Les porteur.e.s des projets devront s'affilier au LIEPP pour une durée de trois ans et signer la [lettre d'engagement](#) des affilié.e.s.

Pour tous les projets, quelle que soit leur nature, le financement se fera en deux étapes, la poursuite du financement dans la deuxième phase étant conditionnée à la réalisation d'un court rapport d'activités intermédiaire (présentant les activités mises en œuvre, les premiers résultats, le projet d'une première publication envisagée) permettant le suivi à mi-parcours.

Les équipes s'engagent à participer aux événements communs organisé par le LIEPP (pour l'ensemble des projets).

Tous les projets, quelle que soit leur nature, doivent donner lieu à au moins une publication dans [les collections du LIEPP](#) (*Working paper*, *Policy brief* ou *Débats du LIEPP*) avant la fin du projet, et à un projet de publication dans une revue à comité de lecture. Celle-ci pourra paraître au-delà de la date de fin du projet, mais devra mentionner le soutien du LIEPP.

A échéance du projet, un court rapport d'activité devra faire état des activités déployées, des résultats et publications réalisées ou en cours.

Les porteur.e.s de projets sont tenu.e.s de tenir informée l'équipe du LIEPP sur les publications scientifiques liées au projet survenant après l'échéance de celui-ci, publications qui devront porter mention du soutien apporté par le LIEPP.

### **Types de dépenses éligibles**

La durée maximale des projets financés est de 18 mois. **Les projets devront se terminer au plus tard en juin 2022.** Les dépenses éligibles sont : vacations de recherche, assistant.e.s de recherche, prestations de services notamment pour la collecte et le traitement de données, soutien à la publication (subvention à la publication, traduction, editing), organisations de séminaires, missions (terrain, colloques). Voir [fichier excel](#).

### **Modalités de candidature**

Les personnes intéressées par cet appel à projets sont invitées à **contacter dès à présent (et si possible avant le 10 juillet) l'équipe du LIEPP** pour faire part de leur souhait de déposer un projet, en envoyant un court message avec pour objet [Appel à projets genre] à [andrea.khristova@sciencespo.fr](mailto:andrea.khristova@sciencespo.fr) et [anne.revillard@sciencespo.fr](mailto:anne.revillard@sciencespo.fr). L'équipe du LIEPP sera à leur disposition pour répondre à leurs questions et les accompagner dans le montage du projet (notamment renforcement de l'interdisciplinarité et montage budgétaire).

Les projets sont à soumettre pour le **12 octobre 2020 au plus tard**, par le biais du [formulaire de candidature en ligne](#). Vous trouverez [ici](#) pour information la liste des questions qui vous seront posées via ce formulaire en ligne. Le formulaire doit impérativement être rempli en ligne. Dans ce formulaire, un nombre de signes maximum (espaces compris) est indiqué pour chaque rubrique. Veillez à prendre connaissance à l'avance : les textes dépassant la limite de signes ne pourront pas être saisis. A la fin du formulaire, il vous sera demandé de joindre le [fichier budgétaire](#) complété. En cas de difficulté avec le formulaire en ligne, vous pouvez contacter l'équipe du LIEPP à l'adresse : [liepp@sciencespo.fr](mailto:liepp@sciencespo.fr)

Aucun dossier de candidature incomplet ou hors délai ne sera considéré. Les résultats seront communiqués courant novembre, les projets pourront démarrer à partir de mi-novembre.